



LÉGISLATIVES ET LOCALES

15 milliards FCFA prévus dans le budget 2022

Le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andely, a annoncé le 20 décembre, à l'occasion de l'adoption, en seconde lecture du budget de l'Etat de l'exercice 2022 par le Sénat, que 15 milliards FCFA seront

dégagés pour l'organisation des élections législatives et locales de l'année prochaine. « En ce qui concerne l'organisation des élections, quinze milliards FCFA sont prévus dans la loi de finances adoptée par les deux chambres », a

indiqué le ministre des Finances, précisant que les élections faisaient partie des dépenses majeures et prioritaires dans le budget 2022. Pour ce faire, une ligne budgétaire spéciale y a été inscrite pour tenir ces scrutins. Page 2



MARCHÉ DU TRAVAIL

Le secteur de l'emploi fortement touché par la covid-19



La pandémie du coronavirus a occasionné des pertes

Les participants à l'atelier de restitution/Adiac d'emplois et la fermeture de plusieurs entreprises, selon

une enquête d'évaluation des effets de la covid-19 réalisée au niveau des villes de Brazzaville et Pointe-Noire. « Toutes les entreprises du secteur de la construction ont arrêté leurs activités ; suivies de celles de l'éducation (90,3%), de l'hébergement et restauration (76,4%), du commerce (69,6%) », a déploré le directeur général de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Auxence Léonard Okombi, lors de la restitution de l'enquête. Page 5

CAN 2021

Patrice Motsepe confirme la tenue de la compétition au Cameroun



Le président de la Confédération africaine de football (Can), Patrice Motsepe, a levé, hier au sortir de son audience avec le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, le doute sur le report, souhaité de la Coupe d'Afrique des nations de football par la fédération internationale de football association (Fifa) pour cause de la pandémie de coronavirus. « Je confirme encore une fois. La CAN 2021 aura bel et bien lieu au Cameroun en janvier 2022. Le match d'ouverture va se jouer le 9 janvier entre le Cameroun et le Burkina-Faso. Et je serai au Cameroun le 7 jan-

Patrice Motsepe en visite au Cameroun/AFVier », a-t-il déclaré. Quant au nouveau variant Omicron qui fait craindre, Patrice Motsepe a précisé que « Omicron sera un grand challenge pour nous. On a discuté avec le gouvernement et tout est assuré pour que cette compétition soit un succès. Les grands laboratoires seront sur place pour faire les tests Covid aux joueurs et officiels ». Page 10

ART CULINAIRE

La gastronomie congolaise à l'honneur

Les restaurateurs du Congo exposent les mets des différents départements du 21 au 28 décembre à Brazzaville, dans le cadre de la Semaine de la gastronomie congolaise organisée par le ministère du Tourisme. Le gouvernement offre aux restaurateurs, à travers cette foire, l'opportunité de dévoiler au monde entier non seulement leurs talents culinaires, mais également et surtout les richesses intrinsèques d'une gastronomie typiquement congolaise. Page 3



Les officiels posant à l'entrée de la foire/Adiac

ÉDITORIAL

Communauté

Effacer sans bien sûr les oublier les blessures de l'Histoire, resserrer les liens qui unissent depuis des millénaires les peuples vivant sur les deux rives de l'immense fleuve Congo, bâtir ensemble une communauté aussi jeune que dynamique, asseoir sur des bases solides la sécurité collective de cette partie de l'Afrique : c'est bien ce à quoi s'emploient aujourd'hui nos deux présidents, Denis Sassou N'Guesso et Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, Les jours, les semaines, les mois qui passent le confirment, en effet, sous le regard de plus en plus attentif de la communauté internationale qui commence à mesurer les effets très positifs que le rapprochement historique de nos deux nations aura très vite pour l'Afrique centrale tout entière.

Ayant vécu l'un comme l'autre les temps difficiles où les deux Congo se regardaient, comme on dit, en « chiens de faïence », c'est-à-dire se considéraient avec une méfiance héritée de l'époque coloniale, les chefs d'Etat du temps présent ont pris la juste mesure de la puissance, de l'influence que leurs deux nations situées au cœur de l'immense et très riche Bassin du Congo auront si elles s'entendent sur l'essentiel : l'essentiel, c'est-à-dire l'abaissement progressif des frontières qui permettra le rapprochement des peuples et la création d'une communauté économique et financière puissante.

Le processus qui s'engage sous nos yeux est d'autant plus fondamental que, d'une part, de nombreuses familles vivent en réalité à cheval sur les deux rives du fleuve et donc échantonnent quotidiennement sur les questions essentielles, que d'autre part la langue, la culture, l'art sous toutes leurs formes dont nos peuples ont hérité des siècles précédents sont les mêmes. Une réalité que vient de rappeler avec sagesse l'Unesco à ceux qui étaient tentés de l'oublier en inscrivant la rumba congolaise dans le Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Très symbolique dans ce contexte sera le gigantesque pont rail-route qui reliera demain Brazzaville à Kinshasa et dont la construction va se concrétiser tout au long des mois et des années à venir. Construit là où les deux rives du fleuve Congo s'ouvrent pour donner naissance au vaste Pool Malebo qui s'étend sur 500 km², la mise en place de cette double voie confirmera le fait que l'entente entre nos deux Congo est bien l'un des actes majeurs de ce nouveau millénaire.

Les Dépêches de Brazzaville

LOI DE FINANCES 2022

15 milliards FCFA pour organiser les élections

Le Sénat a adopté, le 20 décembre en seconde lecture, le budget de l'Etat exercice 2022, arrêté en recettes à la somme de 1935 253 000 000 FCFA. Dans les dépenses qui s'élèvent à 1734 964 000 000 FCFA, 15 milliards sont prévus pour organiser les élections législatives et locales de l'année prochaine.



Des sénateurs lors de la plénière

Le budget de l'Etat exercice 2022 a été approuvé, à l'unanimité, par les quarante-huit sénateurs présents à la plénière. Il est établi en recettes à la somme de 1935 253 000 000 FCFA. Dans le chapitre des dépenses, les parlementaires ont voulu savoir auprès du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andely, combien le gouvernement a prévu pour organiser les élections législatives et locales l'année prochaine, scrutins pour lesquels les états-majors politiques s'activent déjà. Cette période est décisive pour les acteurs politiques, mais engendre souvent des remous dans le pays, lorsque ces élections ne sont pas tenues dans les délais réglementaires. Sur la question, le ministre en charge des Finances leur a fait savoir que l'organisation des élections faisait partie des dépenses majeures et prioritaires dans le budget 2022. Pour ce faire, une ligne budgétaire spéciale y a été inscrite pour tenir ces scrutins. « En ce qui concerne l'organisation des élections, quinze milliards FCFA sont

prévus dans la loi de finances adoptée. Les deux chambres parlementaires ont eu raison de s'interroger sur la tenue de ces élections, mais je vous avoue que celles-ci se tiendront comme prévu, parce que la démocratie a un prix. Partout ailleurs, les finances ont toujours été au service des objectifs politiques. La politique est une affaire trop sérieuse pour les citoyens, pour la laisser aux seuls politiciens », a souligné Rigobert Roger Andely.

Une manière pour l'argentier congolais de rassurer l'opinion nationale que sur le plan financier, des dispositions pratiques sont dorénavant prises pour que les deux scrutins, prévus en 2022, se tiennent comme les sénateurs l'ont souhaité.

Parlant toujours des dépenses, le ministre des Finances a précisé que quelques problèmes sociaux sont pris en compte dans la loi adoptée. Il a cité, entre autres, le paiement de douze mois des pensions des retraités à la Caisse de retraite des fonctionnaires, le paiement des indemnités des victimes des évé-

nements du 4 mars 2012, ainsi que la reconstruction des habitations détruites à cet effet.

Le budget de l'Etat exercice 2022, a indiqué Rigobert Roger Andely, prévoit aussi la relance des collectivités locales, notamment les conseils municipaux et départementaux dont la plupart sont aux arrêts faute de moyens financiers. Certains d'entre eux doivent jusqu'à plus de cinquante mois d'arriérés de salaires à leurs travailleurs.

Peu avant l'adoption de la nouvelle loi de finances, les sénateurs ont entériné deux projets de loi. L'un portant rattachement de la gendarmerie nationale au ministère en charge de la Sécurité. Elle jouera désormais le même rôle que la police, avec qui elle formera un socle pour renforcer la sécurité publique dans le pays en général et dans les grandes agglomérations en particulier, lesquelles sont confrontées au grand banditisme dominé par le phénomène dit des « Bébés noirs ». L'autre concerne le projet de loi portant orientation sur le développement durable.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ART CULINAIRE

La gastronomie congolaise à l'honneur à Brazzaville

Organisée du 21 au 28 décembre à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat, par le ministère du Tourisme et des Loisirs, la première édition de la Semaine de la gastronomie congolaise est une opportunité de découvrir les spécialités culinaires locales faites à base de produits du terroir.

La ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga, a lancé officiellement les activités de la gastronomie congolaise qui durera huit jours, en présence de plusieurs membres du gouvernement. Les visiteurs auront, en effet, à déguster des mets consommés dans chacun des douze départements du pays, notamment des poissons de mer, des crustacés, de la viande, des chenilles, des fibres sauvages, des légumes, des ignames, des bananes et bien d'autres.

« Le ministère du Tourisme et des Loisirs offre aux restaurateurs l'opportunité de dévoiler au monde entier, non seulement leurs talents culinaires, mais aussi et surtout les richesses intrinsèques d'une gastronomie typiquement congolaise ; une nourriture dont nous pouvons être fiers », a rappelé la directrice générale des Loisirs par intérim, Chanelle Stévy Souami Seybault. Elle a exhorté les restaurateurs à puiser au plus fond de leur imagination pour créer un cocktail de saveurs des douze départements du pays et à réinventer la culture de « manger bien » avec les pro-



duits locaux. Le but étant, a-t-elle expliqué, de faire barrage aux habitudes alimentaires récentes marquées par des recours systématiques aux plats industriels prépa-

ration une alimentation bio, sûre, saine, équilibrée.

Une initiative appréciée par l'administrateur-maire de Makélékélé, Edgar Bassoukissa, qui a déclaré que cette ren-

Brazzaville. « L'organisation de la première édition de la Semaine de la gastronomie congolaise montre l'engagement du gouvernement à multiplier les actions ten-

une vitrine qui exprime de toute évidence la richesse culinaire de notre beau pays. C'est une formidable occasion qui est donnée aux Congolais de découvrir et de se familiariser aux mets préférés des différents départements », a-t-il déclaré.

La ministre Destinée Hermella Doukaga, quant à elle, a indiqué que la Semaine de la gastronomie congolaise reflète l'identité culturelle congolaise. « Elle nous offre l'occasion de découvrir les saveurs de nos différentes localités, d'apprécier les savoir-faire des professionnels à la tâche, mais surtout de profiter pleinement de l'émulation en cette période qui marque la fin de l'année 2021 », a-t-elle conclu.

Notons qu'un concours sera organisé à la fin de cette rencontre où des prix seront décernés aux trois meilleurs restaurateurs. Le restaurateur le plus respectueux de l'environnement recevra un prix spécial. La vision des organisateurs est d'organiser cet événement de manière tournante dans les départements et même les ambassades.

Parfait Wilfried Douniama

« Le ministère du Tourisme et des Loisirs offre aux restaurateurs l'opportunité de dévoiler au monde entier, non seulement leurs talents culinaires, mais aussi et surtout les richesses intrinsèques d'une gastronomie typiquement congolaise ; une nourriture dont nous pouvons être fiers »

rés, surgelés et transformés. Chanelle Stévy Souami Seybault a également insisté sur la nécessité d'offrir à la popu-

contre rappelle les semaines culturelles qui se tenaient au stade Marchand, dans le premier arrondissement de

dant à la diversification de l'économie et à magnifier le travail productif. C'est aussi une opportunité, mieux

PDAC

Le budget 2022 arrêté à la somme de vingt milliards FCFA

Le comité de pilotage du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) a adopté, le 21 décembre à Brazzaville, le budget de l'exercice 2022. Le montant validé s'élève à hauteur de vingt milliards FCFA.

Le budget adopté va permettre de consolider les activités du projet. Il s'agit du financement des plans d'affaires de commercialisation, de transformation et de transport des produits agricoles dont le coût estimé est de deux milliards FCFA. Le Pdac va financer à hauteur d'un milliard FCFA les activités agropastorales et halieutiques. Un milliard cinq cent mille FCFA sera utilisé dans le financement des activités de relance et de résilience agricoles suite à la covid-19.

Il est également prévu la signature d'un contrat avec l'Institut international de l'agriculture tropicale qui va appuyer le Congo dans la recherche. Les principaux bénéficiaires de ce partenariat vont être l'Institut national de recherche agronomique, le Centre national

de lutte contre les maladies de culture et le Centre national de semences améliorées.

D'autres dépenses vont concerner la réhabilitation des pistes agricoles et bien d'autres infrastructures. A cela s'ajoutent les travaux d'électrification de l'agropole de Dihessé (Bouenza) et l'électrification du centre d'appui technique d'Inoni Falaise, etc.

« Nous n'avons pas trop de nouvelles actions en tant que telles, même si nous allons intervenir

dans les zones agricoles protégées et dans les incubateurs. Cela fait partie des structures agropastorales que nous appuyons déjà », a fait savoir le coordonnateur du Pdac.

« La date de clôture du projet est prévue pour le 31 juillet 2022. Nous avons vingt milliards à dépenser, c'est lourd comme travail raison pour laquelle on a évoqué l'extension du projet. Mais ce n'est pas notre objectif principal », a-t-il relevé.

« Nous n'avons pas trop de nouvelles actions en tant que telles, même si nous allons intervenir dans les zones agricoles protégées et dans les incubateurs. Cela fait partie des structures agropastorales que nous appuyons déjà »

Président le comité de pilotage, Sosthène Likouka, pour sa part, a souligné l'importance de solliciter l'extension du projet auprès de la Banque mondiale (BM), afin d'exécuter toutes les activités prévues.

Lancé en juillet 2018, le Pdac est financé par la BM à hauteur de soixante milliards FCFA. Ce projet a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés de groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans des zones sélectionnées, et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

Lopelle Mboussa Gassia

E-COMMERCE

La BAD octroie 1,5 million de dollars à l'alliance Smart Africa

L'alliance Smart Africa a récemment bénéficié d'une subvention de 1,5 million de dollars de la Banque africaine de développement (BAD) pour évaluer les lacunes des politiques dans les écosystèmes du commerce numérique et du commerce électronique dans dix pays africains.

Les dix pays concernés par l'appui de la BAD sont le Congo, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Ghana, le Liberia, l'Ouganda, le Soudan du Sud, le Zimbabwe, São Tomé et Príncipe et enfin la République démocratique du Congo. Le fonds octroyé permettra également de renforcer l'environnement politique du commerce numérique et du commerce électronique en Afrique. Selon Nicholas Williams, chef de division de ladite banque pour les opérations Technologies de l'information et de la communication, ce projet est à la fois opportun et vital. « Pour que le continent

crée un marché numérique unifié d'ici 2030, les efforts doivent se concentrer sur l'harmonisation et la construction d'un environnement politique cohérent pour le commerce intra-continentale », a-t-il indiqué. Il s'est réjoui de cette association afin de faire avancer les objectifs politiques clés qui soutiendront un développement numérique plus large à travers l'Afrique.

A cet effet, Smart Africa étudiera l'environnement politique de ces pays et se chargera de consulter les acteurs des secteurs public et privé pour développer

un programme de formation en ligne qui bénéficiera directement à six cents parties prenantes dont les représentants du gouvernement, des petites et moyennes entreprises, des opérateurs de réseaux mobiles du secteur privé.

« L'un des défis critiques qui empêchent le continent de se préparer au nouvel avenir audacieux est l'incapacité d'effectuer des paiements transfrontaliers pour des biens et des services en raison d'un manque de solutions et de politiques paralysantes. Notre partenariat avec la Banque africaine de dévelop-

pement est crucial pour créer un environnement propice à la promotion des paiements électroniques, et l'économie numérique est essentielle pour la renaissance de l'Afrique », a déclaré le président directeur général de Smart Africa, Lacina Koné.

Notons que l'alliance Smart Africa regroupe trente-deux pays africains, d'organisations internationales et de sociétés mondiales ayant pour vision de créer un marché numérique unique en Afrique d'ici 2030.

Gloria Imelda Lossele

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

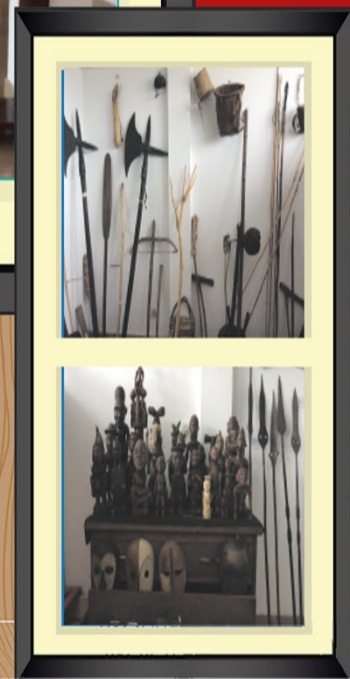
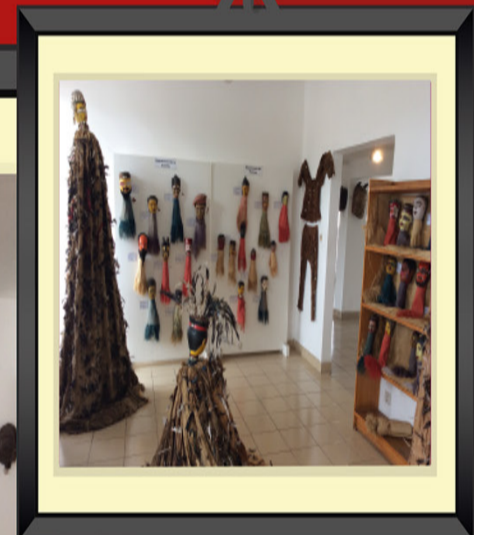
Musée
du Bassin du Congo

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

COVID-19

La prise en charge psychosociale évoquée dans les écoles



La sensibilisation à la prise en charge psychosociale de la covid-19

Les psychologues du Centre national de prévention et de traitement des traumatismes psychiques jouent leur partition dans la lutte contre la covid-19. Cette structure du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire organise, en effet, des sensibilisations dans les établissements scolaires non seulement sur les mesures barrières et la vaccination mais aussi sur le soutien psychosocial.

L'objectif étant de réduire les comportements et les pratiques à risque liées à la pandémie et offrir une prise en charge psychologique des personnes affectées par les situations difficiles y relatives. Les élèves, les enseignants et autres personnels font partie des cibles de la sensibilisation. Ceux de l'école inclusive Case Dominique à Poto-Poto en ont fait l'expérience comme ceux de de l'Institut des jeunes sourds bien avant. La sensibilisation à la prise en charge psychosociale qui a été entamée en début d'année dans les établissements spécialisés de Brazzaville et de Pointe-Noire va se poursuivre. L'activité bénéficie du soutien financier du Fonds des Nations unies pour l'enfance et de l'appui du Comité technique national de riposte à la pandémie de covid-19.

Rominique Makaya

MARCHÉ DU TRAVAIL

L'implication de l'Etat sollicitée pour faciliter la reprise des activités des entreprises

La Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE) et le bureau pays de l'Organisation internationale du travail-Kinsasha ont organisé, le 21 décembre, à Brazzaville l'atelier de restitution et de validation des résultats de l'enquête d'évaluation des effets de la covid-19 sur le marché du travail au Congo.

Pour un coût total de onze millions de francs CFA, l'enquête sur l'évaluation des effets de la pandémie à coronavirus sur le marché du travail au Congo a été réalisée entre juin et août de l'année en cours. Elle a concerné 591 entreprises des villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Les résultats de cette enquête mettent en exergue l'impact négatif de la pandémie à coronavirus sur le marché du travail, notamment l'aspect de l'employabilité. Selon cette enquête qui a été menée par un expert congolais, 69% d'entreprises ont déclaré avoir arrêté les activités en raison de la pandémie, dont 45% de façon momentanée et 24% de façon définitive.

« Toutes les entreprises du secteur de la construction ont arrêté leurs activités. Suivies de celle de l'éducation (90,3%), de l'hébergement et restauration (76,4%) et du commerce (69,6%). Cependant, les entreprises du secteur de la santé ont été moins impactées par ce phénomène. La baisse des

recettes de vente mensuelle a été de 92% pour les unités de production informelle et 88% pour les petites et moyennes entreprises du secteur moderne. La covid-19 a eu des effets négatifs sur notre tissu économique », a expliqué Auxence Léonard Okombi, DGFQE, en s'appuyant sur les résultats de ladite enquête.

Ce document indique que la pandémie a perturbé l'emploi, réduit les revenus des entreprises, entraînant la baisse de la production. Au terme de la présentation du rapport d'enquête ainsi que des échanges, plusieurs recommandations, contributions et propositions ont été émises afin de fournir au gouvernement des pistes de sortie de la crise sanitaire. Cela permettra, sans nul doute, à l'Etat d'élaborer des stratégies de soutien à l'économie congolaise.

Ainsi, un soutien du gouvernement aux entreprises devrait accélérer la reprise des activités des entreprises car, selon cette

enquête, avec le soutien de l'Etat, 91,4% d'entreprises seront en fonctionnement normal. L'effectif des employés devrait croître dans près de 65% des entreprises. « Le chiffre d'affaires serait en hausse dans près de 83% des entreprises », confirme le rapport. Le chargé des programmes au bureau pays de l'Organisation internationale du travail-Kinsasha, Roger Nkambu, au nom de la directrice dudit bureau, a confirmé que cette institution restera aux côtés de la République du Congo pour surmonter les effets de la pandémie.

Pour sa part, le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Nguélonélé, qui a ouvert cet atelier, a signifié qu'il est nécessaire que le Congo obtienne les informations sur son marché du travail. D'après lui, le gouvernement ne ménagera aucun effort pour lutter contre la pandémie à coronavirus et ses retombées.

Rude Ngoma

FORMATION ET EMPLOI

L'ACPE s'installe à l'Université Marien-Ngouabi

L'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) et l'Université Marien-Ngouabi ont signé, le 20 décembre, un protocole d'accord relatif à l'ouverture d'un centre d'information et d'orientation destiné aux étudiants.

La signature des documents entre la directrice générale de l'ACPE, Noelly Oyabiki Iwandza, et le président de l'université Marien-Ngouabi, Gontran Ondzoto, s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Nguélonélé.

Pour permettre aux étudiants d'appréhender l'utilité du centre d'information implanté au sein de l'université, ils ont participé à une conférence débat sur le thème « De l'université à l'entreprise », animée par la directrice générale de cette agence, en présence du vice-président de l'Université Marien-Ngouabi. L'objectif du centre est d'aider les étudiants à peaufiner leur projet professionnel et surtout à développer l'employabilité. Il s'agit d'apprendre aux jeunes comment procéder pour entrer dans le monde du travail, de les accompagner dans la recherche d'un stage, et de leur fournir les connaissances nécessaires pour préparer leur employabilité.

« Nous contrôlons que les offres d'emplois soient mises



L'échange de documents entre Noelly Oyabiki et Gontran Ondzoto/Adiac

à notre disposition, et que nous les relayons auprès des demandeurs d'emploi. Nous avons également le contrôle de la réglementation, et nous devons nous assurer que les

Congolais, en priorité, aient accès aux postes dans des entreprises privées, qu'ils soient promus à tous les échelons de ces sociétés », a assuré Noelly Oyabiki lors de son exposé de-

vant les étudiants venus nombreux.

« On ne peut pas parler d'adéquation formation/emploi si nous n'arrivons pas à mettre

en place une passerelle entre l'université et les entreprises. Ainsi, l'ACPE sert de lien. Nous sommes cette passerelle vous permettant de comprendre quels sont les besoins du monde de l'entreprise et surtout de permettre aussi aux entreprises, grâce aux partenaires, de venir à l'université pour expliquer leurs besoins », a précisé la directrice générale de l'ACPE.

Par ailleurs, l'un des challenges que va connaître le Congo, a-t-elle indiqué, c'est la zone de libre échange économique. « Elle vous permettra d'avoir non seulement accès à d'autres pays, mais aussi en tant que besoin, vous ouvrir d'autres possibilités », a-t-elle expliqué.

En octobre dernier, rappelons que l'ACPE avait conclu un partenariat avec l'Université Denis-Sassou-N'Guesso pour la mise en place d'un centre d'information universitaire, un espace dédié aux étudiants, en vue de leur permettre de recevoir un accompagnement vers une insertion professionnelle.

Yvette Reine Nzaba

DROITS DE L'HOMME

Gendarmes et policiers conviés au respect du principe de présomption d'innocence

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo (Acat), que préside Christian Loubassou, a sollicité, le 21 décembre, à Brazzaville, au cours d'un point de presse, des services de police et de gendarmerie à respecter le droit de la présomption d'innocence.

« La présomption d'innocence est un principe selon lequel, en matière pénale, toute personne poursuivie est considérée comme innocente des faits qui lui sont reprochés tant qu'elle n'a pas été déclarée coupable par la juridiction compétente », a déclaré Christian Loubassou. Le président de l'Acat suggère aux officiers de police judiciaire d'obtenir les aveux, de collecter des preuves et des indices sur la participation du suspect à la commission de l'infraction.

L'activiste des droits de l'homme a plaidé aussi pour la durée de la garde à vue dans les postes de police du Congo en rappelant qu'« une garde à vue ne doit pas dépasser 24 h, mais peut toutefois être prolongée jusqu'à 48 h si la peine encourue

par le prévenu est d'au moins un an d'emprisonnement. Le procureur de la République doit donner un accord écrit et motivé. La garde à vue peut également atteindre 72 h en cas d'extrême gravité ».

La présomption de l'innocence est encadrée par les instruments juridiques internationaux et régionaux, entre autres, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Constitution du 25 octobre 2015, le Code pénal congolais et le Code de procédure pénale. « On doit faire confiance à nos institutions, à notre justice, à notre police en leur donnant les moyens de travail. Nous allons aussi faire pression pour qu'il y ait diligence des procédures au niveau des tribunaux », a-t-il conclu.

Fortuné Ibara



Christian Loubassou, président de l'Acat/Adiac

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le personnel de l'hôpital général d'Owando formé à l'accueil des malades

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil des malades et autres usagers dans les hôpitaux du Congo, Davy Herman Malanda, directeur exécutif du Centre de prévention, de promotion, d'éducation et de veille sanitaire (CPPEVS), a animé, à l'intention du personnel de l'hôpital général 31-juillet 1968 d'Owando, dans la Cuvette, une formation axée sur « L'impact de la communication, l'accueil et les droits des malades, sur la qualité des soins de santé et l'image de l'hôpital ».



Davy Herman Malanda lors de la session de formation à Owando/DR

L'accueil étant le premier maillon de la chaîne de soins, donc le premier soin à administrer aux malades dans une structure sanitaire, le CPPEVS, qui œuvre pour l'éducation à la santé, la prévention des maladies, la promotion de la santé et la défense des droits des malades, multiplie des formations à l'endroit du personnel de santé, pour lui rappeler l'importance de cet acte professionnel, qui ouvre la porte vers une guérison certaine des malades.

Dans les hôpitaux, les malades se plaignent souvent d'être mal accueillis, ce qui crée, d'ailleurs, une

certaine méfiance envers l'hôpital et son personnel. Pour attaquer le mal à la racine, le CPPEVS a initié des sessions de renforcement des capacités à l'endroit du personnel de santé des hôpitaux sur la qualité de la communication et de l'accueil qu'il doit administrer aux usagers des hôpitaux. « L'accueil de qualité dans un hôpital rassure le malade qui coopère à son diagnostic et à son traitement, vers une guérison avec satisfaction », a dit le directeur exécutif du CPPEVS, avant et de remercier Jean-Rosaire Ibara, ministre du Contrôle d'Etat, de la

Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique, qui a permis la tenue de cette activité à Owando, sans oublier le préfet du département de la Cuvette, le directeur départemental des services de santé de la Cuvette, le Dr Dominique Obissi, directeur général de l'hôpital général 31-juillet 1968 d'Owando pour leur appui et soutien multiformes. Signalons qu'une formation similaire a déjà eu lieu dans plusieurs hôpitaux de Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Brazzaville et Kinkala.

Hervé Brice Mampouya

DROIT DU TRAVAIL

Le Congo ratifie une convention sur les accidents du travail

Le Sénat a ratifié, le 21 décembre à Brazzaville, sous l'autorité de son président, Pierre Ngolo, trois conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) portant sur les droits d'un travailleur victime d'un accident de travail et/ou des maladies professionnelles.

Adoptée le 8 juillet 1964 à Genève, en Suisse, par l'OIT, la convention portant les prestations liées aux accidents et/ou maladies professionnelles s'applique à toutes les branches d'activités économiques, les services sociaux et les personnels. Elle donne la possibilité aux Etats membres d'exclure les gens de mer, les marins pêcheurs et les fonctionnaires lorsqu'ils sont protégés par des régimes spéciaux qui leur assurent des prestations équivalentes.

La convention entérinée fait obligation à chaque Etat membre de mentionner, dans sa législation nationale, les différentes prestations. Il s'agit de l'état morbide, l'incapacité de travail due à l'état morbide entraînant la suspension du gain ; la perte totale ou partielle de la capacité de gain, la perte des moyens d'existence du fait du décès ou du soutien de la famille.

« En cas de décès du salarié, causé par un accident du travail ou par une maladie professionnelle, les prestations de service sont : les frais funéraires ainsi que les prestations en espèces au profit de la veuve, des enfants et d'autres membres de la famille à charge, conformément à la législation nationale », précise le rapport de la commission Santé, Affaires sociales, Famille, Genre et Développement durable.

Les sénateurs ont aussi approuvé une autre convention de l'OIT, sur les conditions de travail dans les hôtels et restaurants, adoptée le 25 juin 1991 à Genève. Celle-ci, quant à elle, s'applique aux travailleurs occupés dans les hôtels et établissements similaires qui offrent des repas et boissons ainsi qu'un hébergement.

Les travailleurs, précise le texte, doivent bénéficier d'une durée de travail normale, disposer des périodes raisonnables de repos journalier et hebdomadaire et d'un congé annuel payé dont la durée sera déterminée par la négociation collective.

Les parlementaires de la chambre haute ont, en dernier ressort, entériné la convention de l'OIT sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, adoptée le 21 juin 2001 à Genève. Celle-ci vise la couverture des accidents du travail et des maladies professionnelles des travailleurs relevant du secteur de l'agriculture, à l'instar des travailleurs relevant d'autres secteurs d'activités.

Firmin Oyé

SANCTIONS DE L'UE CONTRE LE GROUPE PRIVÉ WAGNER

Moscou dénonce « l'hystérie » occidentale

Le ministère russe des Affaires étrangères a dénoncé, dans un communiqué, les sanctions de l'Union européenne (UE) à l'encontre du groupe Wagner. Moscou a accusé les occidentaux « d'hystérie », et s'est réservée le droit de répondre « aux actions hostiles de l'UE ».

Pour la Russie, « l'hystérie qui s'est propagée en occident autour de ce thème témoigne avant tout de la jalousie de certaines anciennes métropoles européennes à l'égard des États d'Afrique et du Moyen-Orient » dont elles ont été « forcées de reconnaître (...) la souveraineté et l'indépendance », indique un communiqué. Moscou « se réserve le droit de répondre aux actions hostiles de l'UE [notant que] les entreprises militaires privées ne sont pas contrôlées par les autorités » russes.

L'UE a mis en place un nouveau dispositif de sanctions qui ouvre la voie à l'inscription du groupe Wagner sur une liste noire. Les chefs de la diplomatie des pays de l'UE ont approuvé un amendement des dispositifs de sanctions, qui « permet-

tra à l'UE d'imposer unilatéralement des mesures restrictives aux individus et entités qui menacent la paix, la sécurité ou la stabilité du Mali, ou qui font obstacle à la mise en œuvre de sa transition politique », a déclaré le Conseil de l'UE dans un communiqué. Cette décision fait suite à un accord politique conclu par

Les sanctions consistent en une interdiction de visas pour les personnes et le gel des avoirs dans l'UE. L'UE vient de sanctionner le groupe paramilitaire Wagner, huit personnes ainsi que trois sociétés qu'elle lie à des « actions de déstabilisation » en Ukraine et dans plusieurs pays d'Afrique. Elle avait déjà sanctionné

européenne, Josep Borrell, considère que le groupe Wagner est un « instrument de la guerre hybride menée par la Russie ». Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a affiché son soutien à ces sanctions. « Ces actions soulignent notre engagement commun à répondre aux actions déstabilisatrices de

des droits humains dans le monde, ainsi qu'à défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine », a-t-il ajouté.

La groupe Wagner est signalé dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, notamment au Mali et en Centrafricaine, mais également en Libye, en Syrie et en Ukraine. Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, reste opposé à la présence éventuelle du groupe au Mali. Quant au chef de la diplomatie malienne, Abdoulaye Diop, il trouve inacceptable la volonté de certains pays à s'opposer au libre choix du sien dans ses projets de coopérations. L'UE a récemment suspendu la formation de soldats en Centrafrique, à cause du Groupe privé russe Wagner.

Noël Ndong

«...L'UE d'imposer unilatéralement des mesures restrictives aux individus et entités qui menacent la paix, la sécurité ou la stabilité du Mali, ou qui font obstacle à la mise en œuvre de sa transition politique »

les ministres des Affaires étrangères de l'UE, le mois dernier, sur les sanctions à l'encontre du groupe Wagner et de ses affiliés.

en 2020 l'oligarque russe Evgueni Prigojine, proche du pouvoir et considéré comme le financier de Wagner. Le chef de la diploma-

cette organisation », a-t-il indiqué dans un communiqué. « Nous applaudissons l'UE pour son engagement à promouvoir le respect

DIPLOMATIE

La France et la Russie discutent du règlement de la situation en Libye

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Verchinine, et l'envoyé spécial français en Libye, Paul Soler, ont confirmé la nécessité de résoudre la situation dans ce pays avec la participation de toutes les forces politiques nationales sous l'égide des Nations unies. C'est ce qu'a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères, dans un communiqué publié le 21 décembre à l'issue de la réunion tenue la veille.

«Lors de notre échange de vues sur l'évolution de la situation en Libye, nous avons trouvé une position commune en faveur du renforcement de la coordination des efforts internationaux pour promouvoir un règlement libyen sous

l'égide de l'ONU, conformément aux résolutions pertinentes de son Conseil de sécurité et aux décisions des conférences internationales sur la Libye», peut-on lire dans le communiqué du ministère russe des Affaires étrangères.

La réunion a permis de souligner le rôle central de la mission de l'ONU dans la tenue d'élections nationales en Libye en temps voulu, en résolvant les questions urgentes de l'agenda national par les Libyens eux-mêmes «sans ingérence extérieure et exclusivement dans le domaine juridique, en tenant compte des intérêts de toutes les forces politiques dominantes», a ajouté le ministère.

Tass

MAROC

Les célébrations des fêtes de fin d'année interdites

Les autorités marocaines ont annoncé, le 20 décembre, de nouvelles mesures qui tendent à limiter les interactions durant les fêtes de fin d'année en vue de lutter contre la propagation de la covid-19.

Les mesures prises seront appliquées la nuit du 31 décembre 2021 au 1er janvier 2022, indique un communiqué du gouvernement. Ainsi, toutes les célébrations du Nouvel An seront interdites. Les hôtels, restaurants et établissements touristiques ne pourront pas organiser des soirées et programmes spéciaux pour fêter la fin de l'année. De même, les restaurants et cafés fermeront à 23h 30, tandis qu'un couvre-feu sera instauré de 00h 00 à 06h 00.

Ces décisions ont été prises sur la base des dispositions juridiques relatives à la gestion de l'état d'urgence sanitaire, et dans le cadre du renforce-

ment des mesures préventives nécessaires pour lutter contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, à même de préserver la santé des citoyens, et pour la consolidation des résultats positifs importants réalisés par le Royaume dans la lutte contre cette pandémie, précise la même source.

L'exécutif affirme que le danger de propagation de la pandémie persiste et que la conjoncture actuelle exige le respect strict par l'ensemble des citoyens de toutes les directives des autorités publiques et de toutes les mesures de précaution décrétées par les autorités sanitaires. Rappelons que le Maroc a resserré la vis depuis que le variant Omicron s'est propagé dans plusieurs pays. Parmi les mesures adoptées, la refermeture des frontières.

Xinhua

AFRIQUE-TURQUIE

Le prochain rendez-vous fixé en 2024

A l'issue du sommet entre l'Afrique et la Turquie qui vient d'avoir lieu à Istanbul, un rendez-vous a été pris pour 2024. Les deux parties entendent renforcer leurs liens.

Réunis deux jours à Istanbul, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, et une centaine de responsables africains se sont engagés à renforcer leurs liens et leur coopération. La Turquie a accéléré des investissements économiques et commerciaux ces deux dernières décennies, et renforcé les liens diplomatiques avec le continent africain. Ce troisième sommet vient couronner le périple africain de Recep Tayyip Erdogan, qui a visité une trentaine de pays, et rappelant l'absence de passé colonial de la Turquie en Afrique. Il a annoncé une prise en charge de l'acheminement de 15 millions de doses de vaccins anti-covid, en Afrique, un continent laissé-pour-compte dans la distribution mondiale, malgré l'apparition du nouveau variant Omicron.

La Turquie souhaite renforcer les échanges avec l'Afrique dans divers secteurs, notamment la santé, la défense, l'énergie et l'agriculture ainsi que les technologies. « Le potentiel réel entre nous va bien au-delà de nos objectifs actuels », a déclaré Recep Tayyip Erdogan. Il a annoncé l'ouverture prochaine de nouvelles ambassades de Turquie en Afrique, pour porter leur nombre total à 49 - contre 43 actuellement - sur les cinquante-cinq pays de l'Union africaine. Sur le plan commercial, la Turquie compte trente-huit bureaux commerciaux, pour un volume d'échanges passé en vingt ans de 5,4 milliards de dollars à 25,3 milliards de dollars en 2020. Rien qu'en 2021, ce volume a atteint 30 milliards de dollars, a précisé le chef de l'Etat qui vise un objectif de 75 milliards de dollars pour l'avenir.

Prochain rendez-vous en 2024

Un nouveau rendez-vous avec l'Afrique a été annoncé pour 2024. Le sommet se tiendra dans un pays du continent. Dans un mémorandum d'accord, couvrant la période 2022-2026, Ankara prévoit de « renforcer la collaboration » avec le continent africain, notamment dans cinq domaines : outre le commerce et les investissements, la paix, sécurité et gouvernance; l'éducation, les jeunes et le développement des femmes; le développement des infrastructures et de l'agriculture et la promotion des systèmes de santé résilients. En matière de défense, Ankara dispose d'une base militaire en Somalie et d'un avantage avec ses drones.

N.Nd.

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre entre le Gouverneur de la BEAC et la Directrice Générale du FMI



Dans le cadre du dialogue permanent que la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) entretient avec les hauts responsables des Institutions de Bretton Woods, Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLU, Gouverneur de la BEAC, a rencontré, le vendredi 15 octobre 2021 à Washington D.C., Madame Kristalina GEORGIEVA, Directrice Générale du Fonds Monétaire International (FMI).

Cette rencontre, qui s'est déroulée en marge des Assemblées annuelles du FMI et de la Table ronde avec les représentants de l'industrie extractive, a été une opportunité d'échanger sur les sujets d'intérêts communs.

Abordant l'environnement international, les deux Dirigeants ont relevé les incertitudes et les risques qui pèsent sur les perspectives économiques mondiales. Dans ce contexte, ils ont souligné la nécessité de poursuivre et de renforcer les programmes soutenus par le FMI dans tous les pays de la CEMAC pour prémunir la Sous-region contre les chocs exogènes et renforcer la résilience des économies. La stratégie de redressement économique et financier en cours, dans un environnement difficile marqué par la crise économique liée à la pandémie de la Covid-19, appelle une discipline collective dans la réalisation des réformes structurelles indispensables à une croissance forte et inclusive.

Pour soutenir la reprise sous régionale post-Covid, l'allocation générale de Droits de Tirages Spéciaux (DTS) du FMI octroyée en août 2021 doit, entre autres, servir à renforcer les bilans et la résilience des banques par leur affectation à l'apurement des arriérés intérieurs. De plus, la BEAC continuera de suivre étroitement l'évolution des avoirs extérieurs en vue de pré-

server la stabilité interne et externe de la monnaie.

Pour une meilleure coordination des politiques monétaire et de change dans le cadre de la stratégie communautaire de sortie de crise, les deux responsables sont d'avis que la nouvelle réglementation des changes doit être appliquée de manière effective et équitable, y compris au secteur extractif de la CEMAC. Sa mise en œuvre sans faille permettra non seulement d'améliorer la transparence dans le suivi des transactions externes mais aussi de contribuer davantage à la mobilisation des recettes intérieures et au financement de l'économie.

Enfin, les deux Dirigeants ont mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un cadre de suivi des résolutions et des décisions du Sommet des Chefs d'Etat du 18 août 2021, qui a constitué un signal fort et une étape décisive dans la redynamisation de la stratégie de redressement des économies de la CEMAC.

La rencontre entre la Directrice Générale du FMI et le Gouverneur de la BEAC s'est déroulée dans un esprit constructif et une atmosphère conviviale reflétant ainsi l'excellence des relations entre les deux institutions.



CAN 2022

La rumeur sur un nouveau report persiste

A moins de vingt jours du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), le feuilleton sur la tenue ou non de cette compétition n'a pas encore livré son dernier épisode. L'incertitude ainsi que des avis divers sur l'organisation, du 9 janvier au 6 février 2022 de la 33e édition de cette grand-messe du football africain, au Cameroun, laissent perplexes les adeptes du ballon rond.

Initialement prévue pour 2021 au Cameroun, la CAN a été reportée en début 2022, à cause de la pandémie à coronavirus. Comme cela ne suffisait pas, la rumeur pour un nouveau report, une délocalisation voire une annulation pure et simple de la compétition se répand avec insistance.

Le président de la Fédération internationale de football association (Fifa), Gianni Infantino, souhaiterait décaler la compétition en raison de la pandémie du coronavirus. Selon des informations concordantes, une réflexion a été engagée la semaine dernière pour une possible annulation. De plus, lors d'une réunion tenue le 20 décembre à propos de la faisabilité d'une Coupe du monde tous les deux ans, le patron de l'instance mondiale du football a proposé une réforme sur le calendrier des compétitions. Il voudrait, à cet effet, décaler la CAN. « Si nous pouvons rationaliser le calendrier afin de garantir qu'une CAN puisse être jouée dans le cadre d'une fenêtre inter-

ationale plus longue à l'automne plutôt qu'en janvier et février, je pense que nous aurons déjà réalisé quelque chose d'assez important pour qu'il y ait moins de perturbations pour de nombreuses ligues qui ont des joueurs de nationalités africaines dans leurs compétitions », a indiqué Gianni Infantino dans des propos rapportés par RFI. Plusieurs sources proches des arcanes de l'instance faitière du football mondial signalent même que Gianni Infantino aurait proposé la délocalisation de la compétition au Qatar pour faciliter son organisation. Les dirigeants et amoureux du football africain se demandent ainsi si l'on se dirige, une fois de plus, vers un énième glissement de la CAN au Cameroun. Réuni le 19 décembre après-midi à Doha, au Qatar, et par visioconférence pour ses membres non présents au Qatar, l'organe dirigeant de la Confédération africaine de football (CAF) a écouté les rapports sur l'avancement des derniers travaux et la situation sanitaire dans le pays hôte.

Plusieurs voix s'élèvent

En visite à Yaoundé, le président de la CAF, Patrice Motsepe, a confirmé, le 20 décembre, que la CAN menacée par les desseins de la Fifa et les réticences des clubs européens aurait bien lieu aux dates prévues, du 9 janvier au 6 février 2022, au Cameroun. « Nous serons tous présents au Cameroun dans quelques semaines. On peut se rendre compte de l'ampleur des engagements pris pour que les problèmes évoqués ces derniers jours soient réglés. Nous allons organiser cette CAN, en partenariat avec le gouvernement du Cameroun, le peuple du Cameroun, la CAF et le nouveau président de la Fédération camerounaise », a lancé le Sud-Africain, au terme de la visite du stade où se jouera le match d'ouverture, stade d'Olembé.

Il a, par ailleurs, ajouté que le continent est prêt à montrer au monde le meilleur du football africain, le meilleur de l'hospitalité africaine. « Ce sera une CAN réussie, la plus

réussie de toutes », a-t-il assuré. Malheureusement, nombreux sont ceux qui mettent en doute ses propos et le qualifie même de jouer le jeu de la Fifa au détriment du football africain dont il est « censé représenter dignement. Nous l'attendons au tournant », déplore un internaute.

La semaine dernière, l'Association européenne des clubs (ECA) avait menacé de ne pas libérer les joueurs internationaux pour la CAN, s'inquiétant du protocole sanitaire de l'épreuve sur fond de pandémie. Le gouvernement camerounais et la CAF ont annoncé, le 16 décembre dernier, que les supporters devront être entièrement vaccinés et présenter un test négatif pour assister aux matches de la compétition.

Selon l'Agence France presse, le 21 septembre 2014, à Addis Abeba, le Cameroun avait été désigné pays-hôte de la CAN-2019. En janvier 2019, la CAF avait estimé que le pays des Lions indomptables n'était pas prêt pour accueillir la compétition et en avait attribué l'organisation au pied levé à l'Égypte. La CAN devait finalement se tenir au Cameroun en 2021 mais avait été repoussée d'un an en raison de l'épidémie de coronavirus. Le pays de Samuel

Eto'o n'a-t-il pas de chance ?

Le nouveau président de la Fédération Camerounaise de football, l'ancien international Samuel Eto'o, a aussi émis son point de vue sur cette question qui fait la Une de plusieurs médias. Il s'est catégoriquement opposé au président de la Fifa sur une possible annulation ou un report de la compétition. « Pourquoi la Coupe d'Afrique des nations ne se jouerait pas ? Donnez-moi une seule raison valable ! Ou alors, on est en train de nous traiter, comme on nous a toujours traités : nous sommes des moins que rien et nous devons toujours subir », s'est indigné Samuel Eto'o. Il a, en outre, regretté la différence de traitement entre l'Europe et l'Afrique. « L'Euro s'est jouée alors que nous étions en pleine pandémie, avec des stades pleins. Il n'y a pas eu d'incidents, et nous avons joué dans plusieurs villes en Europe », a déploré le président de la Fécafoot. Notons que vingt-quatre nations réparties en six groupes de quatre équipes participèrent, dans sept stades, à cette compétition que le Cameroun accueillera pour la deuxième fois après celle de 1972, remportée par la République du Congo.

Rude Ngoma

SLAM

Une prestation réussie pour Mwassi Moyindo

La slameuse congolaise Mwassi Moyindo était sur scène, le week-end dernier, pour un spectacle qui a laissé de la saveur au public brazzavillois, passionné de ses mots qu'elle accorde bien en mélodie. Pour l'artiste, l'objectif a été atteint.



Mwassi Moyindo sur scène DR

Une soirée poétique et musicale en début de week-end dernier, une tenue décontractée dans un cadre ethno-chic, les pieds nus sur le podium avec ses locks qui rappellent bien son amour pour ses origines noires, le sourire aux lèvres et un regain d'énergie, Mwassi Moyindo a opté pour de la simplicité comme à son habitude afin de servir des litres de vers au public venu nombreux, le 17 décembre, au restaurant Bali, pour assister à son spectacle de slam qui a clôturé également son année artistique 2021.

Pour cette soirée, la jeune artiste a eu à colorer différemment son podium, au regard de ce qu'elle fait d'habitude. C'est, d'ailleurs, pourquoi on a pu remarquer qu'elle était accompagnée sur scène par une guitare classique, une guitare basse, trois percussionnistes et un saxophoniste. Le répertoire proposé au public regroupait quelques

singles déjà interprétés lors de ses précédentes sessions live, à savoir « Reste », « Survivante », « Toi que j'aime », « Besoin j'avais », « Reflet au crépuscule ».

En guest, il y avait ses deux morceaux « Zala yo » et « Ngiena », sortis cette année, qu'elle a eu le plaisir de slammer sur scène en chœur avec le public. Ses textes axés sur les valeurs culturelles, l'identité africaine, la femme, l'affirmation de soi, le respect, l'amour... ont su captiver le public durant plus d'une heure trente minutes. « Bravo ! C'était un beau spectacle en couleurs et en mots. Un spectacle paisible et enrichissant pour l'âme ! Continue ainsi Mwassi Moyindo », a laissé entendre Davy Samba.

Satisfaite de la présence du public qui avait une fois de plus répondu présent à son invitation et mis de l'ambiance durant tout son show, Mwassi Moyindo se dit recon-

naissante. « Je dirai que j'ai un public fidèle qui vient à chaque fois lors de mes spectacles et les écouter comme ça, répéter les refrains, chanter en chœur avec moi m'a énormément réjoui », a-t-elle confié.

A l'orée de la nouvelle année, la jeune artiste est restée discrète quant aux projets sur lesquels elle serait à pied d'œuvre. « Pas beaucoup à dire pour le moment. Nous irons où le public nous mènera. Tout dépendra de la demande du public, du soutien, de l'accompagnement. Des singles ou des albums en projection ? On ne sait pas. Tout ce qu'on peut retenir, c'est qu'on est bien parti pour avancer. En passant, bonnes fêtes de fin d'année à tous et merci au public ! », a fait savoir Mwassi Moyindo, de son vrai nom Theresa Diakanua.

Merveille Atipo

DÉNOMINATION

Le Centre culturel russe devient Maison russe

Lors d'un déjeuner de presse tenu le 16 décembre à Brazzaville, la directrice de lex-Centre culturel russe, Maria Fakhruddinova, a dévoilé les enjeux de la nouvelle dénomination de la structure qu'elle dirige.

« En avril 2021, les Centres culturels russes du monde entier ont changé de dénomination. Désormais, ils portent le nom Maison russe. Le concept de la maison reflète bien les valeurs de la structure et de la Russie elle-même », a expliqué la directrice de la Maison russe. A dire vrai, l'année dernière, le Quartier général Rossotrudnitchestvo a lancé un concours à tous les visiteurs des Centres culturels russes pour trouver un nom plus amical pour les étrangers. C'est celui de Maison russe qui a été retenu.



Maison russe, plus ouverte et plus accessible

La Maison russe a ouvert les portes à un public plus large mais a aussi touché des secteurs de plus en plus diversifiés. Dans le cadre de la coopération avec les lycées où la langue russe est enseignée, en effet, des ateliers de théâtre ont été lancés avec le concours du théâtre des arts libres. Les descentes dans des lycées, y compris ceux de l'arrière-pays, se poursuivront à partir de janvier prochain. La Maison russe va également accueillir le Festival du théâtre entre les lycées l'année prochaine. Il est vrai que la Maison russe va élargir l'accompagnement des jeunes tout en sauvegardant les traditions. Mais les programmes dédiés aux adultes ne sont pas mis à l'écart pour autant, a précisé Maria Fakhruddinova. La Maison russe entend augmenter le pourcentage de femmes dans ce programme. Car il n'est toujours pas évident pour elles de se promouvoir comme femmes leaders. « Étant ressortissante d'un pays où le pourcentage de femmes est élevé dans le monde des affaires, nous voudrions accompagner les femmes africaines dans le processus d'épanouissement de leurs talents », a fait savoir la directrice de la Maison russe. Par ailleurs, la Maison russe poursuivra la consolidation des compétences à travers plusieurs initiatives, notamment celle dénommée « Nouvelle génération » qui réunit des jeunes leaders du Congo et du monde entier.

Rominique Makaya

SEPTIÈME ART

Le Rocher des âges lance son module cinéma ce samedi

Situé au carrefour du Château d'eau de Pointe-Noire, le Centre d'affaires le Rocher des âges ouvre le 25 décembre son espace cinéma avec la projection gratuite sur grand écran de deux films en matinée et en fin d'après-midi.



La salle de projection des films./DR

L'ouverture au public du cadre moderne de projection des films obéit à la vision du Rocher des âges de soutenir l'art et la culture en général et le cinéma en particulier. Ainsi, seront projetés régulièrement sur grand écran les films produits localement, ceux du continent et les films produits par les grandes firmes du monde.

Grâce à un matériel électro acoustique de pointe et des équipements et matériel haut de gamme, les cinéastes, cinéphiles et autres amoureux du septième art vivant dans la ville océane ont désormais une salle ultramoderne et confortable pouvant assouvir leur passion.

Par cette innovation, le Rocher des âges entend faire la promotion du cinéma congolais mais aussi valoriser le cinéma par la projection en version HD des films locaux et étrangers que le public appréciera en version originale. Signalons que le Rocher des âges est un centre d'affaires de proximité doté d'un amphithéâtre ou salle polyvalente de 350 places et d'une salle de fête de 250 places. Du 3e au 6e étage, il compte également en son sein des bureaux en location et un espace de coworking.

Hervé Brice Mampouya



Dans le cadre de sa stratégie de développement en Afrique centrale et Afrique de l'Ouest, le groupe Optorg exerce ses activités de distribution automobile par l'intermédiaire de sa branche Tractafic Motors depuis des entités sous-distributrices qui lui sont propres, et ce dans 11 pays d'Afrique. Il a par ailleurs désigné, dans certains territoires, des sous-distributeurs tiers chargés d'assurer la sous-distribution des produits de certaines marques dont le Groupe Optorg est, et reste, le distributeur officiel.

Sada Motors a ainsi été nommée par le groupe Optorg en tant que sous-distributeur tiers dans la limite des marques et territoires conférés, et ce pour une durée déterminée, étant notamment soumis, au même titre que tout autre sous-distributeur du groupe, aux obligations de performance et de bonne représentation de l'image du groupe Optorg, ainsi que des marques que ce dernier représente en tant que distributeur officiel.

VIE DES CLUBS

Mfutila remplace Mutufwila au poste d'entraîneur de Bazano

Andy Magloire Mfutila est le nouvel entraîneur de la Jeunesse sportive Groupe Bazano (JSGB) de Lubumbashi depuis quelques jours. L'ancien technicien congolais parti de Sanga Balende retrouve un poste sept mois après, à la faveur de la séparation à l'amiable entre les Lumpas de Lubumbashi et le technicien Raoul Mutufwila.

Déjà à Lubumbashi, l'ancien coach de Don Bosco, Lupopo et plusieurs autres clubs à travers le pays a été présenté aux joueurs, et a même dirigé sa première séance d'entraînement au complexe sportif Frédéric-Kibassa-Maliba.



Andy Magloire Mfutila, nouvel entraîneur de la JSGB de Lubumbashi

Le comité dirigeant de la JSGB, conduit par Meschak Kasongo Mabwisha, a mis fin, le 15 décembre, à sa collaboration avec l'ancienne gloire de l'AS V.Club des années 1980 qui s'est reconvertie entraîneur de football. Les raisons de cette séparation n'ont pas été communiquées. Mutufwila a vécu le sauvetage de la JSGB de la relégation la saison dernière à la suite de l'augmentation du nombre des clubs en Ligue 1 de la République démocratique du Congo.

Il s'en va en laissant le club en bonne position au championnat de la Ligue nationale de football. Avant son départ, JSGB a pu grappiller quatorze points en neuf rencontres jouées, occupant la 6e place au classement provisoire du championnat. C'est donc un nouveau défi pour l'entraîneur Andy Magloire Mfutila dans l'élite du football congolais.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Sanga Balende broie du noir, Mazembe domine Etoile du Kivu

Sanga Balende effectue un voyage difficile à Kinshasa, avec déjà deux défaites d'affilée. Leader de la 27e édition du championnat national de football, Mazembe, conforte sa position en s'imposant à Bukavu.

Sa Majesté Sanga Balende vit l'enfer à Kinshasa. Battu par Lupopo en milieu de la semaine dernière au stade des Martyrs, le club sang et or de Mbuji-Mayi s'est incliné à nouveau, le 19 décembre dans la capitale, face à une autre formation du Grand Katanga, Blessing FC de Kolwezi, en match comptant pour la 10e journée du 27e championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Le buteur Sams Samangwa a ouvert la marque pour les Bénis de la province de Lualaba à la 20e mn, avant le doublé de Kapongu Ilunga dans les temps additionnels de la première période. Les Anges et Saints du Kasai oriental ont donc été menés par zéro but à trois à la mi-temps. Bukasa a réduit l'écart à la 83e mn, n'arrivant pas à éviter une deuxième défaite à son équipe. Blessing compte 12 points en dix matches joués. Un bel exploit réalisé par l'équipe entraînée depuis par un ancien international exemplaire, Yves Diba Ilunga. Et Sanga Balende est bloqué à 9 points après huit rencontres.

Le même dimanche au stade de



la Concorde de la commune de Kadutu, à Bukavu, Tout-Puissant Mazembe a réussi à dompter la formation locale de l'Etoile du Kivu, par un but à zéro, grâce au défenseur central Kevin Mondeko à la 67e mn, déjà buteur contre Lupopo, sur une passe de Trésor Mputu Mabi (entré en jeu à la 64e mn), lui aussi passeur décisif lors du but de Mondeko face à Lupopo.

Des supporters d'Etoile du Kivu se sont livrés au jet de projectiles après le match, estimant que Mondeko a été en position litigieuse sur la balle arrêtée de Trésor Mputu. Qu'à cela ne tienne, le but a été validé et Mazembe a enregistré sa onzième victoire de

la saison, totalisant désormais 34 points, leader du championnat. Signalons que le 18 décembre au stade des Martyrs, l'AC Rangers de Kinshasa s'est imposé face à l'AS Dauphin Noir de Goma par deux buts à un, grâce à un doublé de Wanet Kashala à la 3e et la 31e mn. Cette victoire dans un match comptant pour la 10e journée permet au club tuteuré par Lambert Osango de totaliser 16 points avant de se mesurer à Blessing au prochain match, alors que Dauphin Noir n'a pu engranger que 10 points depuis le début du championnat, et devra s'opposer à l'ogre Mazembe, le 22 décembre.

M.E.

RÉSURGENCE DE L'ÉPIDÉMIE À VIRUS EBOLA

Nécessité de renforcer la surveillance de tout le système de santé

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo, David McLachlan-Karr, a indiqué, à l'occasion de la fin déclarée de l'épidémie de la maladie à virus Ebola, qu'il faudra continuer à bâtir une expertise locale dans le pays afin d'améliorer la détection précoce d'éventuelles épidémies et une réponse rapide qui tienne compte des multiples facettes des maladies.

David McLachlan-Karr a salué les efforts du gouvernement congolais. Il a, par ailleurs, souligné que le dénouement en rapport avec l'épidémie déclarée à Beni, dans la province du Nord-Kivu depuis le 8 octobre dernier, est également le fruit de l'engagement de la communauté locale et des autorités sanitaires provinciales, conjointement avec les organisations nationales et internationales impliquées dans cette riposte. «La rapidité avec laquelle les autorités congolaises et les équipes de la riposte sont parvenues à juguler cette épidémie atteste de l'expertise congolaise et des leçons apprises des précédentes ripostes contre cette maladie. La fin de cette épidémie dans un contexte difficile de la situation humanitaire et de la covid-19 est un signe de soulagement pour la population vivant dans la région», a fait savoir David McLachlan-Karr.

Mais, pour le coordonnateur humanitaire, «les résurgences successives de la maladie à virus Ebola rappellent la nécessité de renforcer la surveillance de la maladie et tout le système de santé ainsi que de continuer à bâtir une expertise locale dans le pays afin d'améliorer la détection précoce d'éventuelles épidémies et une réponse rapide qui tienne compte des multiples facettes des maladies».

Il est, en effet, rappelé qu'il aura fallu un peu plus de deux mois aux équipes de la riposte pour venir à bout de l'épidémie, la troisième dans la province du Nord-Kivu en l'espace de trois ans. «Neuf personnes sont mortes du virus sur les onze patients enregistrés (huit confirmés, trois probables)», a précisé le coordonnateur humanitaire dans un communiqué publié vers la fin de la semaine dernière.

Lucien Dianzenza

COVID-19

Le Spoutnik V, plus efficace contre Omicron

Les recherches en Europe et en Afrique montrent que le vaccin russe Spoutnik V affiche l'efficacité la plus élevée contre le variant Omicron de la covid-19, a déclaré le ministre serbe des Innovations et du Développement technologique, Nenad Popovic.

«Le vaccin russe Spoutnik V a affiché le niveau d'efficacité le plus élevé dans la lutte contre le variant Omicron par rapport aux autres vaccins sur le marché. Selon une recherche du centre Gamaleïa, le Spoutnik V montre une haute activité de neutralisation du variant Omicron du virus et pourrait garantir une forte protection contre une incidence grave et une hospitalisation. L'activité de neutralisation du Spoutnik V dépasse les résultats d'autres vaccins de trois à sept fois. Ce sont les résultats des recherches effectuées ce mois-ci en

Europe et en Afrique. L'efficacité attendue après la dose de rappel du Spoutnik V pourrait dépasser 80%», a indiqué le ministre Nenad Popovic, à l'issue de sa rencontre avec Alexandre Guintsbourg, directeur du centre Gamaleïa, à Moscou. Selon lui, «le niveau le plus élevé de protection est observé chez les personnes qui ont reçu une dose de rappel du même vaccin après les deux doses de Spoutnik V». «Le Spoutnik V a été élaboré à la base d'une technologie sûre et bien étudiée depuis ces trente dernières années. Il ne provoque pas de complications graves telles que la myocardite et

la péricardite», a-t-il ajouté.

La Serbie n'a encore enregistré aucun cas du variant Omicron. Ce pays est devenu le premier à lancer la production de Spoutnik V en dehors de la Russie. Plus tôt, Nenad Popovic avait déclaré à Tass que la Serbie avait produit sur son territoire plus de deux millions de doses de Spoutnik V. Selon le ministre, la plupart des Serbes ont choisi le vaccin russe pour se faire vacciner.

Le 4 juin, les présidents russe et serbe, Vladimir Poutine et Aleksandar Vucic, ont lancé la production du Spoutnik V à Belgrade.

Tass

AFRIQUE DU SUD

Le président reprend ses fonctions après avoir été infecté par la covid-19

Le chef de l'Etat sud-africain, Cyril Ramaphosa, est sorti de son isolement après avoir contracté la covid-19 et a repris le travail, a annoncé, le 20 décembre, la présidence.

Le président Ramaphosa a remercié les Sud-Africains et les «dirigeants et amis étrangers» qui lui ont envoyé des messages de bons vœux. «Le président souhaite à toutes les personnes infectées par la covid-19 un rétablissement rapide et sûr», a déclaré le ministre à la présidence Mondli Gungubele, ajoutant que le chef de l'Etat avait

repris ses fonctions et présiderait le 22 décembre la dernière réunion du gouvernement pour 2021. «Le président Ramaphosa réitère à tout le monde dans le pays son appel à rester en sécurité en se faisant vacciner, en portant des masques, en se lavant ou en se désinfectant fréquemment les mains, en maintenant une distance physique et en évitant les rassemblements», a-t-il ajouté.

Le chef de l'Etat sud-africain avait été testé positif à la covid-19 le 12 décembre avec des symptômes légers et s'était placé en auto-isolement.

Xinhua



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risques
chantier

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



BAVURES POLICIÈRES

Jean-Claude Katende préconise une formation en droit des agents de l'ordre

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a déploré des bavures policières enregistrées dans la capitale congolaise ainsi que dans certaines autres parties du pays. A l'en croire, cette situation trouve son essence dans le recrutement et la formation même de ces agents de police.

« Il est important de relever d'abord que ce sont des cas que notre organisation condamne avec fermeté. Cela ne peut être justifié par rien », a noté avec fermeté Me Jean-Jacques Katende, dans une réaction à la presse, le 21 décembre, ajoutant qu'il est important de pouvoir évaluer les policiers.

La plupart d'entre eux, a-t-on appris, ont été recrutés dans des conditions ne répondant à aucun critère. Aujourd'hui, il y a même des bandits au sein de la police nationale congolaise. Cette évaluation est très importante puisqu'elle va définir le background de chacun des policiers et voir quelles sont les



Jean-Claude Katende/DR

solutions à apporter. Mais d'emblée, pour réduire sensiblement ces bavures policières constatées dans le pays et plus particulièrement à Kinshasa, le juriste et défenseur des droits de l'homme préconise, au

rang des solutions, la formation de ces agents de l'ordre aux droits de l'homme ainsi qu'aux lois de la République. Me Jean-Claude Katende en appelle également à des sanctions sévères et publiques contre ceux qui

s'écarter des lois. Il estime important de récompenser aussi des policiers qui se distinguent par leur façon d'accomplir leurs tâches. « La première parmi des solutions, c'est de former ces policiers aux droits de l'homme, à maîtriser et à comprendre la Constitution ainsi que les lois de la République et à les sensibiliser de façon à se conduire comme des véritables gardiens de l'ordre public », a-t-il souligné.

La responsabilité de la hiérarchie

Après, a poursuivi le juriste, il est aussi important de sanctionner de la manière la plus sévère les policiers qui s'écarter des

lois de la République.

Pour Me Jean-Claude Katende, ce mal qui mine la police congolaise ne peut épargner les responsables de ce corps de métier. A son avis, certains de ces responsables doivent être remis en cause. « Ces derniers favorisent des comportements qui ne sont pas conformes à la loi. Ce, en encourageant certaines mauvaises pratiques », a fait savoir le président de l'Asadho. Pour soutenir son point de vue, il a évoqué le cas des plaques d'immatriculation des véhicules qui sont souvent arrachées par les policiers sur la chaussée et souvent, avec les encouragements de leurs chefs hiérarchiques.

Lucien Dianzenza

MADAGASCAR

Un général se sauve d'un crash d'hélicoptère

Actionnant son siège éjectable au moment du crash de l'hélicoptère des forces aériennes au large des côtes nord-est du Madagascar, le secrétaire d'Etat malgache à la Gendarmerie, le général Serge Gellé, a nagé près de douze heures pour rejoindre le rivage depuis le lieu du crash. C'est ce qu'a rapporté mardi l'AFP.

« Mon tour de mourir n'est pas encore arrivé », a déclaré Serge Gellé, 57 ans, secouru par la population locale. « Je n'ai aucune blessure, seulement froid. Je pourrai reprendre le travail d'ici 24 h », a-t-il assuré. Un hélicoptère de l'armée de l'air du Madagascar transportant Serge Gellé et trois autres personnes s'est écrasé dans l'après-midi du 20 décembre. Le secrétaire d'Etat malgache à la Gendarmerie nationale revenait d'une rencontre avec le Premier ministre de Madagascar et le ministre de la Défense. La rencontre avait porté sur l'opération de sauvetage d'un bateau de cent trente passagers qui avait coulé la veille au large de l'île.

Le ministère malgache de la Défense avait annoncé, mardi matin, que les quatre personnes à bord de l'hélicoptère étaient portées disparues. Cependant, à la mi-journée, on avait appris que deux personnes s'étaient éjectées de l'appareil. Ainsi, Serge Gellé a nagé pendant près de douze heures depuis la zone où l'hélicoptère s'est écrasé jusqu'au rivage. Le général aurait utilisé l'oreiller du siège de l'hélicoptère comme bouée de sauvetage. Les recherches se poursuivent pour retrouver les deux occupants portés disparus.

Tass

EST DE LA RDC

L'ONU préoccupée par la persistance de l'insécurité

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a adopté, le 20 décembre, à New York, la résolution 2612 qui proroge d'un an le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco).

Saisissant l'occasion, la mission onusienne a rappelé, dans sa résolution, le rôle du gouvernement congolais, celui de protéger les civils se trouvant sur son territoire et relevant de sa juridiction, notamment de les protéger des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. Pour sa part, la Monusco veillera au respect des principes fondamentaux du maintien de la paix que sont « le consentement des parties, l'impartialité et le non-recours à la force, sauf en cas de légitime défense ou pour la défense du mandat ».

Les quinze membres du Conseil de sécurité ont, dans le même ordre d'idées, réaffirmé leur attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo

(RDC) et de tous les États de la région. Pour l'ONU, les principes de non-ingérence, de bon voisinage et de coopération régionale ne souffriront d'aucune faille, car faisant partie du champ de son action relative au maintien de la paix.

Toujours dans sa résolution 2612, le Conseil de sécurité s'est dit préoccupé par la persistance de la violence et de l'insécurité à l'est de la RDC. « La RDC reste en proie à des cycles récurrents et nouveaux de conflits et de violence persistante perpétrée par des groupes armés étrangers et nationaux, qui exacerbent une crise profondément préoccupante en matière de sécurité, de situation humanitaire et de droits humains, ainsi qu'à la violence intercommunautaire et à la violence des mi-

lices dans certaines régions du pays », peut-on lire dans ce document. Bien plus, l'ONU signale l'existence des liens solides entre des groupes armés et des réseaux terroristes dans cette partie du pays, tout en soulignant que de tels liens peuvent exacerber davantage les conflits et contribuer à saper l'autorité de l'État.

Prenant acte des efforts que le gouvernement et le peuple congolais déploient en faveur de la réalisation de la paix et constatant l'action que mènent les Forces armées de la RDC de concert avec la Monusco dans la lutte contre les groupes armés, l'ONU engage le gouvernement congolais à entretenir une coopération étroite avec les différentes parties impliquées dans cette lutte tant sur le plan national qu'international.

Alain Diasso



EXPOSITION VENTE



Pour vos cadeaux de fin d'année et de Nouvel An, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo.

Lundi à vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.





LE 25 DÉCEMBRE
TOUS NOËL!

Aurelie Victoire
l'artiste gospel du moment

EN DIFFUSION SUR

DIRECT

EASY TV
by CANAL+
CANAL 3

BRAZZAVILLE - POINTE-NOIRE

LES BOUQUETS
CANAL+

NÉCHROLOGIE

Les familles Babackas, Mongastsotso, Mokoko et Niamba ont la profonde douleur d'informer que les obsèques de leur fils, neveu, père, oncle, grand père décédé le 13 décembre 2021, auront lieu le mardi 21 décembre 2021 selon le programme suivant
10 h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville ;
10 h30 : absoute sur place ;
11 h00 : recueillement au salon VIP de la morgue ;
11 h30 : départ pour le cimetière VIP Bouka de Kintele ;
13 h30 : retour au domicile familial, n° 57, de la rue Yaoundé à Poto Poto ;
16 heures fin de la cérémonie.

IN MEMORIAM

À l'occasion du 1^{er} anniversaire de la mort de Ghislain Bobianga « Papi » (ancien Directeur général adjoint de Société FAAKI-Congo SA, ancien membre de la MEJP, ancien habitant du plateau des 15 ans, de Batignolles, d'Orléans et de Moscou).
Les enfants Bobianga vous prient d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.
Merci

REMERCIEMENTS

Claude Christian Bouiti, Dr Chantal Bouiti épouse Louvosso, le général de police de 1^{ère} classe Bouiti Jacques Antoine, Mme Boumpoutou Agathe, Mme Guimbi Rosette et les familles explorées, vous expriment leurs vifs et sincères remerciements pour les nombreuses marques de sympathie, de compassion et d'affection que vous leur avez témoignées par vos visites, vos appels, vos prières et vos soutiens de quelque nature que ce soit, lors du rappel à Dieu de leur chère et regrettée mère, sœur, tante Antoinette Nzenzé Mambou (Ma Nenette) décédée le 31 octobre 2021 à Pointe Noire dans sa 91^{ème} année.

FÊTE DE NOËL

Des jouets offerts aux enfants de Mongo Mpoukou et Loandjili

Dans le cadre de la célébration cette année de la fête de la Nativité, le président de la commission jeunesse du Rassemblement pour la démocratie et la progrès social (RDPS), Lys Poaty Pambou, a remis, le 19 décembre, des jouets aux enfants des quartiers Panga, Tchibala, dans le cinquième arrondissement, Mongo-Mpoukou, et à ceux de Loandjili Faubourg, dans le quatrième arrondissement.



Lys Poaty Pambou remettant les jouets aux enfants

Les jouets sont composés de ballons, poupées, voitures, avions, articles de vaisselle et autres. Dégageant l'intérêt de ce geste, Lys Poaty Pambou a signifié que les membres de son parti se rassemblent chaque année, à l'occasion de la fête de Noël, en vue de remettre des jouets aux enfants afin qu'ils passent ce moment dans la joie. « Mongo-Mpoukou est composé de beaucoup de quartiers et nous ne pouvons pas distribuer les jouets à tous les enfants qui y vivent. Pour cette raison, nous sélectionnons chaque année trois ou quatre quartiers pour remettre

des jouets aux enfants », a indiqué Lys Poaty Pambou.

En plus de la remise des jouets, les membres du RDPS conduits par le président de la commission jeunesse ont assisté à la finale de la première édition du tournoi de football organisé en mémoire du vénérable Jean-Félix Tchicaya, décédé il y a quelques mois. La finale a opposé l'équipe Lissanga du quartier Loandjili Faubourg à AS Penga du quartier Siafoumou. La finale a été remportée par cette dernière par un score de 4-1.

Séverin Ibara

PROTECTION DE L'ENFANCE

Des journalistes formés à la vulgarisation de la loi Potignon

Le Cadre de concertation des acteurs sur la prise en charge des enfants en rupture familiale a organisé, le week-end dernier, au siège du Samu social Pointe-Noire une formation à l'intention des professionnels des médias publics et privés, dans le cadre des activités de sensibilisation à la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo.

La formation a été animée par Jessica Valérie Mamoni Goma, procureur de la République près le tribunal pour enfants, en présence du directeur département des Droits humains, Aubin Djondo-Kendé. Les échanges très riches ont permis aux organisateurs de donner les armes nécessaires aux professionnels de l'information pour leur permettre de relayer le message sur les droits de l'enfant à travers leurs canaux de communication afin de réduire le taux de maltraitance des enfants en République du Congo.

En effet, onze ans après la promulgation de la loi Potignon, nombreux sont des Congolais qui l'ignorent toujours. D'où l'engagement pris par le Samu social et ses partenaires publics et associatifs, réunis au sein du Cadre de concertation, de poursuivre avec sa sensibilisation. Donnons le sens de cette activité, Régis Samba a souligné : « Nous avons constaté, à travers les contenus des émissions et les lignes des journaux, que les journalistes n'avaient pas assez de contenus sur la loi portant protection des droits de l'enfant au Congo ». Il a rappelé que la première action du Cadre de concertation avait commencé par la sensibilisation des agents de la force publique et les chefs de quartier avant de venir enraciner ces droits au niveau de la presse.

Cependant, pour la formatrice, ces échanges ont été utiles pour son auto-évaluation sur ce qui a été déjà fait et ce qui reste à faire pour répondre aux objectifs fixés, notamment la réduction du taux de maltraitance des enfants. « Les journalistes ont appris à se servir de la loi n°4, c'est à eux de créer plusieurs contenus pour passer le message, de toucher les personnes directement de façon que chacune d'entre elles passe à l'action en ce qui concerne la protection des enfants. Notre objectif est que le journaliste soit un véritable relais pour la population », a martelé la procureure de la République qui a lancé le message à tous les acteurs de passer à l'action afin d'atteindre les objectifs fixés.

A l'issue des échanges qui ont permis à la représentante du tribunal pour enfants de rappeler quelques articles qui concourent aux droits de l'enfant, les journalistes ont remercié les organisateurs et pris l'engagement de travailler en synergie avec le Cadre de concertation, dans la vulgarisation de la loi Potignon. « Cette formation a été bénéfique pour nous. Nous avons écouté les droits des enfants qui sont, entre autres, le droit à l'éducation, à l'entretien, à l'alimentation saine, le droit à l'enregistrement, le droit au loisir, le droit à l'adoption. Ce sont là les armes nécessaires pour le combat contre la maltraitance des enfants que nous allons faire respecter », a indiqué Gina Medinga, Journaliste à Télé-Congo Pointe-Noire, qui sait désormais que c'est l'intérêt supérieur de l'enfant qui compte.

Charlem Léa Itoua

L'AN 2 DE BANTU CULTURE

Un bilan jugé positif

L'association Bantu culture a organisé une conférence de presse, le 20 décembre, à Brazzaville à l'occasion de la célébration de son deuxième anniversaire. Au cours de celle-ci, son président Chérel Otsamigui a dressé le bilan des activités menées et projeté l'avenir.

Chérel Otsamigui a indiqué que le bilan est positif malgré quelques difficultés connues dans la réalisation de certains projets à la suite de la pandémie à coronavirus et au manque de moyens. L'association Bantu culture organisera en 2022, a-t-il annoncé, de grandes descentes dans les différents sites culturels et musées que compte le Congo. Aussi la formation des jeunes au sein de l'association sur la création des industries culturelles et créatives sera-t-elle la priorité. « Nous organisons la deuxième édition de la foire africaine pour la promotion des cultures, entendue par Fapro cultures, qui sera associée cette fois-ci à des prix. Il s'agit là du prix des arts, des lettres et



mécènes, qui aura pour but de récompenser et d'honorer tous ceux qui ont marqué l'édition de Fapro culture », a indiqué le président.

L'association Bantu culture œuvre pour la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel des peuples bantous. Elle a été créée le 8 décembre

2019 dans le souci d'accompagner l'État congolais dans le domaine culturel.

Elle vise à promouvoir les potentialités de la culture bantoue au niveau national et international ; à faire un pont entre la culture ancestrale et la culture contemporaine ; à aider les artistes à se faire connaître et à vivre à travers

leur art ; à participer au développement personnel des jeunes talents ; à organiser des activités de réflexion et éducatives entre les couches juvéniles ; à conserver et promouvoir le patrimoine matériel et immatériel des peuples bantous ; à promouvoir la formation socioculturelle ; et à lutter contre les antivaleurs à travers

l'éducation orale (le conte) et promouvoir des sites d'expositions des œuvres patrimoniales bantoues.

L'association visite la plupart des sites et musées, constatant que certains sont dans un état déplorable. A cet effet, elle fait un plaidoyer au gouvernement pour la visibilité de ces sites. « Lorsque nous visitons ces musées, à la fin nous initions un rapport et le déposons aux autorités compétentes. Nous n'avons pas le monopole de décider mais nous ne faisons que les constats. Nous sensibilisons les autorités à la prise de conscience pour la promotion et la conservation des sites culturels », a signifié Chérel Otsamigui

L'association Bantu culture a la vision de mener les activités dans les différents départements mais n'a pas de moyens de sa politique. Signalons qu'un protocole d'accord a été signé entre elle et le groupe de percussion Le fantastique que dirige Romeli Banzouzi. Les deux associations s'unissent pour valoriser la culture congolaise.

Rosalie Bindika

ECHANGES

Le Congo présent à la conférence interafricaine de prévoyance sociale

Le ministre d'Etat chargé de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, a représenté le pays à la 31e session du Conseil des ministres de la Conférence internationale de la prévoyance sociale (Cipres) au Bénin où plusieurs mesures ont été prises pour améliorer la protection sociale.

« Il y a nécessité pour les Etats membres de cette institution d'œuvrer à l'instauration du système de couverture maladie universelle, à la promotion du secteur de la prévoyance sociale, à l'extension de la couverture sociale aux populations actuellement non couvertes, à la sauvegarde des droits acquis par les travailleurs migrants, la bonne gouvernance des organismes de prévoyance sociale », a déclaré le ministre d'Etat béninois chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, Abdoulaye Bio Tchané, représentant le président Patrice Talon, à l'ouverture des travaux de la 31e session Cipres.

Selon lui, l'Afrique a la couverture de protection sociale la plus faible du monde soit moins de 17,8% de la population totale par rapport à la moyenne mondiale qui est de 45% et la zone Cipres se



Les représentants des Etats membres de la Cipres

retrouve à environ 10% de couverture. Pour sa part, la ministre béninoise du Travail et de la Fonction publique, Adidjatou Mathys, a souligné la nécessité pour les organismes de prévoyance sociale de s'adapter au contexte de pandémie de la covid-19 pour faire face aux défis à relever. Lors de la 31e session du Cipres, les membres de la Com-

mission de surveillance de la prévoyance sociale ont été désignés, la situation des contributions des Etats membres a été évoquée. Il y a eu également l'examen et l'adoption du projet de contrat d'objectifs à assigner à ladite Commission. La lanterne des participants a été éclairée sur la mise en place effective du Fonds d'investissement africain des

organismes de prévoyance sociale, la couverture sociale des acteurs du secteur informel. Pour la présidente du Conseil des ministres de la Cipres, toutes les décisions prises sont importantes et opportunes pour permettre l'adaptation des prestations aux besoins nouveaux dont la problématique de l'élargissement du champ de la protection sociale

à toutes les catégories de la population. La prochaine session aura lieu au Togo, en juin de l'année prochaine.

La Cipres est mise en place le 21 septembre 1993 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, conjointement par les ministères des Finances et ceux chargés de la Prévoyance sociale. Elle a pour missions de fixer les règles communes de gestion ; instituer un contrôle de la gestion des organismes de prévoyance sociale ; réaliser des études et élaborer des propositions visant à l'harmonisation des dispositions législatives et réglementaires applicables aux organismes et aux régimes de prévoyance sociale ; faciliter la mise en œuvre, par des actions spécifiques au niveau régional, d'une politique de formation initiale et permanente des cadres et techniciens des organismes de prévoyance sociale des Etats membres.

Rominique Makaya

INSCRIPTION DE LA RUMBA À L'UNESCO

La secrétaire générale du CIM félicite le Congo

La secrétaire générale du Conseil international de la musique (CIM), Silja Fischer, est venue féliciter les autorités congolaises pour leur exploit d'avoir pu inscrire la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Elle l'a exprimé au cours d'un échange qu'elle a eu avec le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo.

« C'est une grande joie pour nous tous, une reconnaissance d'un travail de longue haleine. Je tiens à féliciter les autorités congolaises, le président de la République, le gouvernement congolais, toute la population congolaise pour cet exploit, pour les efforts qui ont été consacrés pour l'inscription de la rumba congolaise comme patrimoine culturel immatériel de l'Unesco », a déclaré la secrétaire générale du CIM à l'issue de son échange avec le ministre de la Culture et des Arts.

Elle a ajouté que c'est une reconnaissance qui s'accompagne d'une certaine responsabilité parce qu'il sera question de valoriser et de protéger ce patrimoine immatériel culturel. « J'ai pu rassurer le ministre de la Culture et des Arts de notre soutien, du fait que le Conseil international de la musique et sa branche régionale, le Conseil africain de la



La secrétaire générale du CIM s'entretenant avec le ministre de la Culture et des Arts/Adiac

musique qui a son siège ici à Brazzaville, sont donc prêts à accompagner le gouvernement congolais dans cette mission future de valorisation, de définir des stratégies pour le futur grâce à la large compétence qui réunit au

sein du Conseil africain de la musique et du Conseil international de la musique », a-t-elle laissé entendre.

Quant au partenariat avec le ministère de la Culture et des Arts, Silja Fischer a fait savoir que le CIM est le plus grand

réseau mondial d'organisations et d'institutions œuvrant dans le monde de la musique. Leur réseau comprend à peu près mille organisations qui sont opérationnelles dans cent cinquante pays du monde. A cette large ouverture géographique s'ajoute une

large panoplie de compétences, d'expériences, d'expertises dans tous les domaines de la musique, que ça soit l'éducation musicale, la facture d'instruments, musique et médias, la création, la diffusion.

Précisons également que son institution est partenaire du gouvernement congolais, parce que le CIM était-là pour accompagner le Congo lors du lancement du Festival panafricain de musique (Fespam). Et depuis sa création, le CIM occupe un siège au comité de direction. « Ceci s'accompagne d'une certaine responsabilité et nous sommes prêts à assumer ces responsabilités en tant que membre du comité de direction du Fespam. Parce que là aussi, j'ai pu évoquer avec le ministre cette opportunité que la reconnaissance de la rumba congolaise représente pour la relance du Fespam », a-t-elle souligné.

Bruno Okokana